

**COMMUNE DE WEISWAMPACH**

**Avis au public**

**ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO**

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public qu'une demande, datée au 08.04.2025, en obtention de l'autorisation relative à la **demande d'autorisation d'exploitation pour un établissement classé (classe 2) – Colruyt Luxembourg S.A. (dépôt d'os de boucherie, d'une capacité max. de 250 kg).**

a été présentée le 11 avril 2025 par la Colruyt S.A., 6 um Woeller, L-4410 Sangem .

La demande et les plans détaillés afférents sont déposés à l'inspection du public au secrétariat communal **du 17.04.2025 au 01.05.2025 inclus.**

Le collège des bourgmestre et échevins invite toute personne, qui entend, soit dans son propre intérêt soit dans l'intérêt de la sécurité ou santé publique, réclamer ou présenter des observations à l'encontre dudit projet, à introduire son recours par écrit au secrétariat communal endéans le délai sus-indiqué.

En vertu de l'article 12 de la loi précitée, le bourgmestre ou son (ses) délégué(s) recevra (recevront) les observations orales au secrétariat communal le **02.05.2025 de 09.00 à 10.00 heures.**

Weiswampach, le 16 avril 2025.

Le Bourgmestre

La Secrétaire.

The image shows a handwritten signature in blue ink on the left, which appears to be the signature of the Mayor. To the right of the signature is the official seal of the Administration Communale de Weiswampach. The seal is circular and contains the text 'ADMINISTRATION COMMUNALE' at the top and 'WEISWAMPACH' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a cross and a smaller cross within it. The seal is stamped in blue ink.